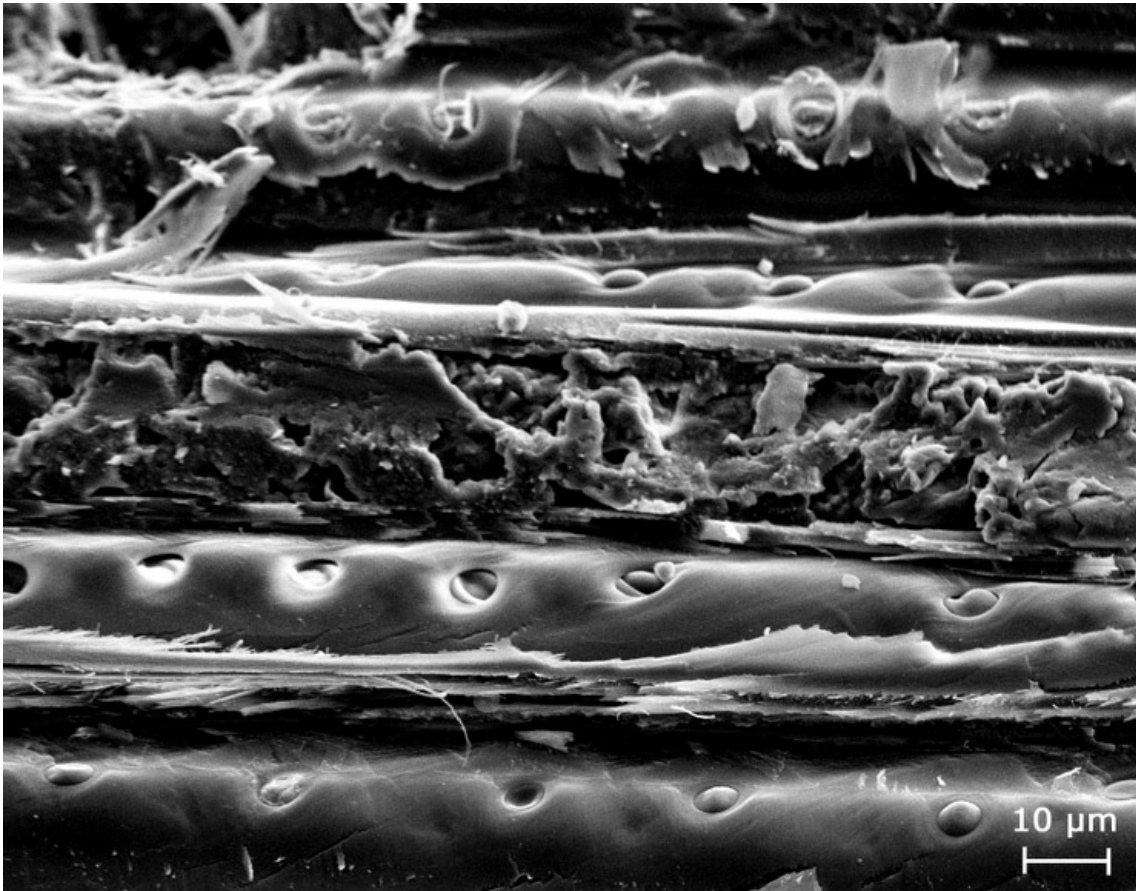


Le soudage du bois

Cette image montre des fibres de bois.

Le soudage du bois

© C. ROSE / Inra



Une équipe de chercheurs franco-suisses a démontré qu'il est possible de coller deux pièces de bois sans utiliser de colle. Il suffit de frotter les pièces de bois l'une sur l'autre en leur appliquant une forte pression. La température au cœur du bois s'élève alors à plus de 180°C. Les fibres du bois (lignine et hémicellulose) « fondent » et se soudent les unes aux autres. Les deux pièces de bois sont alors scellées par un joint de bois fondu.

Contrairement à l'utilisation de colles « chimiques », contenant des produits toxiques ou volatiles sources de pollution, le soudage du bois n'est pas polluant. Par ailleurs, il est très rapide et très solide. Obtenu en quelques secondes, il est aussi résistant qu'une colle après 24 heures de séchage.